



La Côte Saint-André

enseignement agricole **public**

Règlement de la consultation (RC)

Marché public de fourniture

Acquisition d'un tracteur agricole d'occasion

pour l'exploitation agricole

Date et heure limite de DEPOT DES OFFRES

SAMEDI 28 FEVRIER 2026 – 12h00

STRUCTURE : EPLEFPA La Côte St André

57 av. Ch. De Gaulle – 38260 LCSA

Sommaire

1.	Identification du pouvoir adjudicateur	3
2.	Procédure de passation.....	3
3.	Objet du marché.....	3
4.	Décomposition du marché	3
5.	Variantes.....	3
6.	Présentation des candidatures.....	4
7.	Présentation des offres	5
8.	Durée de validité des offres	6
9.	Conditions de transmissions de candidatures et des offres	6
10.	Critères d'attribution et d'analyse des offres	7
11.	Négociations.....	7
12.	Vérification de la situation de l'attributaire.....	8
13.	Conditions d'exécutions et de livraison	8
14.	Facturation et mode de règlement	8
15.	Litiges.....	9
16.	Renseignements complémentaires et visites.....	9

1. Identification du pouvoir adjudicateur

- **Pouvoir adjudicateur** : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de La Côte Saint André (SIRET : 19381819200018)
 - **Représentant légal** : Thierry REPELLIN en qualité de directeur
 - **Adresse** : 57 avenue De Gaulle 38260 La Côte Saint André
 - **Téléphone** : 06 31 05 96 02
 - **Courriel** : expl.legta-cote-st-andre@educagri.fr
-

2. Procédure de passation

Le présent marché est passé selon une **procédure adaptée (MAPA)**, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

3. Objet du marché

Le marché a pour objet la **fourniture, la livraison et la mise en service d'un tracteur agricole d'occasion**, destiné aux besoins de la ferme du lycée agricole de LCSA, ainsi que la reprise de 2 tracteurs de la ferme du Lycée.

Classification (CPV) : **16700000-8**.

4. Décomposition du marché

- **Marché unique**
- **Pas de décomposition en lots**, la nature homogène des prestations ne le justifiant pas.
- Le **dossier de consultation** des entreprises est gratuit et dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique dématérialisé. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement et sans restriction sur le profil acheteur suivant :

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/163727/show>

5. Variantes

Les **variantes** sont autorisées. Le candidat a la possibilité de déposer plusieurs offres. Les offres sont fermes et définitives.

6. Présentation des candidatures

Le dossier de candidature, rédigé en langue française, devra comporter :

Une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) comportant notamment les indications ci-dessous :

- 1 - L'identification de l'acheteur.
- 2 - L'objet de la consultation.
- 3 - L'objet de la candidature, notamment en cas d'allotissement.
- 4 - La présentation du candidat : si le candidat se présente seul, indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et du siège social (si elle est différente de l'établissement), son adresse électronique, les numéros de téléphone et de télécopie, le numéro SIRET (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD).
- 5 - Si le candidat est un groupement d'entreprises :
 - Préciser s'il est conjoint ou solidaire.
 - En cas de groupement conjoint, préciser si le mandataire est solidaire ou pas.
 - Identifier tous les membres du groupement et préciser, en cas de groupement conjoint, les prestations exécutées par chaque membre du groupement.
 - Désigner le mandataire du groupement (nom commercial, dénomination sociale, adresses de son établissement et de son siège social, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro de SIRET (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD). Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

Si les documents de preuve sont disponibles en ligne, indiquer l'adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder.

Une déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent) comportant les indications ci-dessous :

- 1 - L'identification de l'acheteur.
- 2 - L'objet de la consultation.
- 3 - L'identification du candidat individuel ou du membre du groupement : le nom commercial et la dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, les adresses postales et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), l'adresse électronique, les numéros de téléphone et de télécopie, le numéro SIRET (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD), la forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement. Indiquer si le candidat est une micro, petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la commission du 06 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 05 juillet 1996 n°96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (art. R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique).
- 4 - Si pour justifier de ses capacités, le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur les capacités d'un autre opérateur économique (notamment en cas de sous-traitance), il devra :
 - Produire tous les renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les

documents de la consultation et apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public.

- Désigner le ou les opérateurs économiques (nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie).

Pour présenter les éléments de sa candidature :

- le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (version Code de la commande publique) qui sont disponibles gratuitement sur le site internet du Ministère de l'économie à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>
- En application de l'article R.2143-4 du Code de la commande publique, « l'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME) et constituant un échange de données structurées, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission Européenne établissant le formulaire type pour le Document Unique de Marché Européen en lieu et place de la déclaration sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R.2143- 3 », ainsi le candidat peut réutiliser un DUME déjà utilisé dans une procédure antérieure à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables.

7. Présentation des offres

Le dossier devra être rédigé en langue française.

Le dossier devra comporter une offre avec un prix HT et TTC. Le prix est exprimé en euro. Le prix s'entend matériel rendu franco de port à la ferme du Lycée.

Afin de permettre l'analyse des offres, les candidats devront remettre lors de leur réponse :

- Un devis détaillé précisant les conditions et délai de livraison.
- Une offre de prix prenant en compte
 - la reprise en l'état sans garantie du tracteur « Claas Arion 430 » (1800 heures environ, 2023) présent sur l'exploitation
 - la reprise en l'état sans garantie du tracteur « John Deere 6125r » (8300 heures environ, 2015) présent sur l'exploitation
 - un chiffrage sur des lignes distinctes des équipements accessoires
- Une note technique précisant les caractéristiques du tracteur accompagnée, le cas échéant, de la fiche technique du matériel proposé.
- Une fiche descriptive de la garantie et du SAV proposé
- Une fiche descriptive et chiffrée du contrat d'entretien proposé
- Une note sur les modalités de prise en charge de taxe d'apprentissage.
- Toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature
- L'acte d'engagement ATTR1,

Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de son offre prendront valeur contractuelle s'il est retenu.

En cas de déclaration de sous-traitance, le candidat devra produire une déclaration mentionnant l'ensemble des informations indiquées à l'article R.2193-1 du Code de la commande publique.

8. Durée de validité des offres

Les offres devront être **valables 60 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres fixée par le pouvoir adjudicateur.

9. Conditions de transmissions de candidatures et des offres

9-1 : Nature des communications et des échanges d'informations

En application de l'article L.2132-2 du Code de la commande publique, les communications et les échanges d'informations effectués dans le cadre de la procédure de passation d'un marché sont réalisés par voie électronique et téléphonique.

Pour le cas des reprises, le candidat peut demander des informations supplémentaires (notamment la carte grise, des photos, une visite, ...) concernant les 2 tracteurs à estimer.

9-2 : Conditions de transmission des candidatures et des offres

- Les candidatures et les offres seront transmises uniquement via le lien suivant :

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/163727/show>

- Les formats de fichiers acceptés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants : pdf, excel, word, libre office.
- Afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent pas utiliser, ni les exécutable (notamment les « exe »), ni les « macros ».
- Le nommage des fichiers attendus sera le suivant :
 - Pour le fichier contenant la candidature : nom de l'entreprise _ Cand.

- Pour le fichier contenant l'offre : nom de l'entreprise _ Offre.

- Au sein de chaque fichier, les documents devront clairement être identifiés :

Exemple : fichier « candidature » : DC1, DC2...

Le profil acheteur garantit la confidentialité des candidatures et des offres jusqu'à l'expiration du délai prévu pour leur présentation. Chaque dépôt de plis par les candidats s'accompagne d'un accusé de réception garantissant notamment l'horodatage des plis (date et heure de réception).

9-3 : Date et heure limite de réception des candidatures et des offres

Date et heure limite de réception des candidatures et des offres : **samedi 28 février 2026, 12h.**

Les plis reçus après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus.

10. Critères d'attribution et d'analyse des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des marchés publics.

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de sélection énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix intégrant les reprises déduites (Avec un plafond fixé à 20 000€ TTC) : **60 %**
 - Caractéristiques techniques de l'offre : **30%**
 - Prestations associées : délai de livraison, garantie, contrat d'entretien, SAV (notamment délai d'intervention, disponibilité des pièces détachées, machine de courtoisie) : **10%**
-

11. Négociations

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les **deux candidats** ayant présenté les offres les plus intéressantes en application des critères énoncés à l'article précédent. Toutefois, s'il l'estime nécessaire, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer **directement, sans négociation**, le marché au candidat répondant le mieux aux critères énoncés à l'article précédent.

12. Vérification de la situation de l'attributaire

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que si celui-ci produit dans un délai de 8 jours les certificats et attestations prévus aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique.

13. Conditions d'exécutions et de livraison

14-1 Commande

La commande fait l'objet d'un bon de commande de la part du pouvoir adjudicateur.

14-2 Correspondant attitré pour l'exécution du marché

Le titulaire du marché indiquera les nom, prénom, fonction et coordonnées de l'interlocuteur unique avec lequel le pouvoir adjudicateur sera en contact pour l'exécution du marché.

14-3 Date de livraison

La livraison du tracteur devra être effectuée au plus tard au 15 avril 2026.

14-4 Modalités de livraison

Le tracteur sera livré, un jour ouvré, entre 08h00 et 17h00, à la ferme du Lycée de LCSA

Pour permettre l'organisation des opérations de réception, le pouvoir adjudicateur devra être informé, au minimum 3 jours à l'avance, de la date prévue pour la livraison du tracteur.

Le titulaire du marché indiquera les conditions dans lesquelles le tracteur sera livré (transport, mise en place du matériel...). Les risques afférents au transport et à la livraison sur le site défini ci-dessus sont sous la responsabilité du titulaire du marché.

La livraison est constatée par la délivrance d'un bon de livraison par le titulaire du marché dont chaque partie conserve un exemplaire.

La livraison doit être conforme à la commande passée. Si le tracteur est reconnu défectueux lors de la livraison ou de la mise en service, le directeur d'exploitation se réserve le droit de refuser le matériel livré. Ce dernier devra être remplacé immédiatement ou remis en état aux frais du titulaire du marché. En cas de rejet, l'enlèvement du chariot télescopique est à la charge et aux frais du titulaire.

14. Facturation et mode de règlement

L'unité monétaire de paiement est l'euro.

La facture sera établie en un exemplaire original et un duplicata. Elle devra en outre comporter les indications suivantes :

- le nom ou la raison sociale et l'adresse du créancier,
- le n°SIRET et APE ou RCS du titulaire,
- le prix hors taxe,
- le taux et le montant de la T.V.A.,
- le prix T.T.C.,
- les références bancaires complètes du titulaire du marché (n°compte, IBAN, BIC et domiciliation de la banque).

La facture devra parvenir à l'adresse suivante : Exploitation de l'EPLEFPA La Côte Saint André – 57 avenue CharlesDe Gaulle – 38260 La Côte Saint André.

Le paiement se fait par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception de la facture jusqu'à la date de l'écriture de règlement chez l'agent comptable (délais bancaires exclus) ou de la constatation du service fait si celui-ci est postérieur à l'envoi de la facture.

La facture électronique transmise par le titulaire devra comporter les mêmes mentions légales mentionnées ci-dessus. Le dépôt de la facture électronique sera effectué sur le portail de facturation CHORUS PRO :

* SIRET : 193 818 192 00034

* Code service : Aucun

* Numéro d'engagement juridique : indiquer les références du bon de commande.

Le présent marché ne fait pas l'objet d'avance, ni d'acompte.

15. Litiges

Le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché et à l'exécution des prestations.

En cas de recours contentieux, le tribunal compétent est le tribunal administratif.

16. Renseignements complémentaires et visites

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, venir sur l'exploitation inspecter les tracteurs à estimer, ou toutes autres informations techniques sur le cahier des charges les candidats pourront s'adresser à :

M. BERNARD Thomas - Directeur d'exploitation

Tél: 06 31 05 96 02 Mail : thomas.bernard@educagri.fr

Pour toute information sur la procédure administrative, le candidat peut s'adresser à :

Mme Florence MARSAL – Secrétaire générale

Tél: 04 74 20 40 77 Mail : florence.marsal@educagri.fr

Fait à [LCSA], le [01/02/2026]

Pour le pouvoir adjudicateur,

BERNARD Thomas – Directeur de la Ferme du Lycée

